

Le Maire certifie que la présente
pièce a été publiée
par voie dématérialisée,
le : ... 26 février 2024 ...

Accusé de réception en préfecture
064-216401026-20240624-24_09164-AR
Date de télétransmission : 25/06/2024
Date de réception préfecture : 25/06/2024

Par délégation du Maire
Marc Andrieu
Directeur général adjoint

DÉCISION DU REPRÉSENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR

DÉSIGNATION DE LA CONSULTATION

<i>Service :</i>	Musée Bonnat-Helleu
<i>Nature de la prestation :</i>	CONSERVATION-RESTAURATION DE DEUX SCULPTURES MIEIEVALES EN CALCAIRE POLYCHROME
<i>Mode de Passation :</i>	Marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables Articles R.2122-3 du code de la commande publique

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 10 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Maire pour la durée de son mandat,

Vu l'arrêté en date du 17 janvier 2023 portant délégation de signature dans le domaine de la commande publique à Monsieur Jean-Marc Salanne, conseiller municipal,

Considérant la nécessité de procéder à des opérations de conservation-restauration de deux sculptures médiévales faisant partie d'un ensemble de dix-neuf sculptures, dont les dix-sept autres sont conservées au musée des Augustins à Toulouse,

Considérant que pour assurer l'homogénéité de traitement de l'ensemble de ces dix-neuf œuvres, il est indispensable de confier la restauration des deux sculptures conservées à Bayonne à une équipe dont le mandataire, par son travail sur les dix-sept œuvres conservées à Toulouse, dispose d'une expertise fine sur cet ensemble,

Considérant que Mmes Faunières et de Gorostarzu ont mené le travail sur les œuvres conservées à Toulouse,

Considérant que pour assurer la conservation-restauration des œuvres conservées à Bayonne, Mme Faunières a indiqué ne pas disposer du temps nécessaire, mais qu'en revanche, l'équipe de Mme de Gorostarzu a remis une offre,

Considérant la décision du comité MAPA en date du 14 juin 2024,

DÉCISION

Après analyse de la proposition de l'équipe de Mme De Gorostarzu, le pouvoir adjudicateur décide d'attribuer un marché de conservation et restauration de deux sculptures médiévales en calcaire polychrome pour un montant de 109 510,00 €/HT.

Ce marché est d'une durée de seize mois.

Jean-Marc Salanne
Conseiller municipal délégué
à la commande publique

Signé électroniquement par : JM SALANNE
Date de signature : 24/06/2024
Qualité : Elu aux Marchés Publics

